

Achat immobilier et déménagement

Par dedeedu76, le 18/06/2012 à 13:47

Bonjour,

J'ai acheté une maison en juillet 2011. Cependant, en raison de nombreux travaux, je réside toujours chez mes parents. Que dois-je faire pour mes impôts?? Déclarer un déménagement en 2011 ou attendre la date effective??

Merci pour votre aide?

Par Michel, le 23/06/2012 à 17:42

Bonjour,

Pourquoi voulez vous faire un déménagement fictif pour les impôts ? Car dans ce cas là, vous devrez payer la Taxe d'habitation 2012 sur votre maison, alors que si vous pouvez prouver que cette maison n'était pas habitable à cause des travaux, vous n'aurez pas à la payer.